

Directeur des infrastructures du territoire (H/F)



Titulaire ou contrat de 3 ans



Chaumont (52)



Fin de publicité : 22/08/2025

Temps de travail et fondement juridique :

Temps de contrat : 39h/semaine

Fondement juridique du candidat contractuel :

Emploi n'ayant pu être pourvu par un fonctionnaire, les besoins des services ou la nature des fonctions justifiant le recours temporaire à un contractuel (article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique, anciennement art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)

Rémunération brute mensuelle :

Cadre d'emploi des ingénieurs

Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.

Missions du service – positionnement de l'agent : ***Vous pouvez demander la fiche de poste complète.***

Placé sous l'autorité du directeur général adjoint du pôle « Aménagement », le(la) directeur(trice) des infrastructures du territoire, épaulé(e) par un adjoint, anime et coordonne les services placés sous son autorité, sur l'ensemble des champs d'action de la direction, ainsi que sur des missions transversales au sein du pôle aménagement.

Il/elle participe activement à la réalisation des budgets de la direction, à leur mise en œuvre et aux actions associées.

Il/elle participe activement, en mode projet, avec le directeur général adjoint, à la structuration de la direction, à la rédaction de procédure et à la mise en place d'outils de pilotage.

L'organisation territoriale du conseil départemental de Haute-Marne dans le domaine routier repose sur :

1. Le siège de la direction à Chaumont qui comprend :
 - le service « aménagement routier » qui assure la modernisation du réseau routier et accompagne les politiques autour des mobilités (douces, actives, du quotidien),
 - le service « exploitation et sécurité routières » qui participe à l'élaboration des politiques en matière d'exploitation du réseau routier, d'équipements de la route et de sécurité routière ;
 - le service « foncier » qui assure la gestion du domaine public et des affaires foncières ;
 - le service « entretien routier » qui assure la surveillance et l'entretien des routes ;
 - le service « ouvrages d'art », qui prépare les politiques de surveillance, d'entretien et de modernisation des ouvrages d'art.
2. Les quatre « pôles techniques » territoriaux (Chaumont, Langres, Joinville et Montigny-le-Roi) avec leurs dix-sept centres d'exploitation rattachés et le centre technique départemental.

Profil recherché :

- **Diplôme:** BAC + 5 : diplôme en lien avec la gestion des infrastructures routières et des équipements de la route.
- **Expérience requise :** expérience souhaitée sur un poste équivalent.

Compétences managériales :

- assure l'encadrement hiérarchique des équipes rattachées à sa direction,
- assure un travail partenarial et transversal en développant une culture et une action en mode projet au sein de ses équipes,
- réalise les entretiens professionnels des agents sous sa responsabilité directe et évalue les besoins en formation.

Savoirs

- connaissance solide des politiques et des enjeux relatifs à l'aménagement du territoire, pratique confirmée des marchés public, connaissance des outils de conception, de définition et d'évaluation des politiques publiques, notamment en s'appuyant sur les nouvelles technologies, y compris l'intelligence artificielle, méthodologie et outils de management par objectif, ingénierie de projet, méthode d'analyse et de diagnostic, principes du développement local, gestion financière et contrôle de gestion, détention du permis de conduire.

Pourquoi nous rejoindre ?

Les plus : Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle, prévoyance obligatoire et CNAS.

Organisation de travail : Travail sur 5 jours en moyenne, 39h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00. 22 jours RTT et 25 jours de congés annuels.

Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de **télétravail** sur 12 mois (versement d'une indemnité de télétravail) – Possibilité de versement du forfait mobilité durable.

Comment candidater ?

et adresser votre candidature à contact.recrutement@haute-marne.fr
Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés.